



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AO équipements scientifiques :
demande complémentaire pour le
directoire BABS**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 13 juillet 2023**

Délibération 2023/07/CR-032

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2022/09/CA003 du Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2022 qui approuve le projet du modèle d'allocation des ressources pour le budget 2023 ;

Vu la délibération 2022/11/CR-037 de la commission de la recherche en date du 15 novembre 2022 qui approuve la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2023 ;

Considérant la demande du directoire BABS pour le CBI (Centre de biologie intégrative),

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche attribue un soutien financier complémentaire de 40 k€ au CBI (Centre de biologie intégrative) dans le cadre de l'appel d'offres « équipements scientifiques 2023 ».

Toulouse, 17 juillet 2023

Le Président,

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0